Wallonie infrastructures SOFICO

Wallonie mobilité SPW

TEC

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA TASK FORCE MOBILITÉ

Nouvelle phase de chantier du carrefour Léonard : les alternatives de mobilité en Wallonie

Dès le 3 mars prochain, le chantier du carrefour Léonard entrera dans une nouvelle phase avec une réduction à une seule bande dans le sens Namur - Bruxelles. Afin de proposer une stratégie globale

de mobilité alternative, une task force a été mise en place par le SPW Mobilité et Infrastructures (SPW MI) à la demande du ministre François Desquesnes. Cette task force rassemble les acteurs de la mobilité avec l'objectif d'élaborer des solutions concrètes et efficaces pour les usagers, visant à minimiser les perturbations lors de leurs trajets vers Bruxelles.

1. RENFORCEMENT DE L'OFFRE DE BUS TEC EXPRESS

Le service TEC sera prochainement renforcé en journée pour mieux répondre aux enjeux de mobilité pendant la phase des travaux. Concrètement, **9 voyages supplémentaires seront ajoutés à la ligne E13 (de/vers la gare de Wavre jusqu'au métro Herrmann-Debroux à Auderghem)** afin d'obtenir une fréquence de 2 bus par heure tout au long de la journée (vers Bruxelles le matin et vers Wavre l'après-midi). Ces bus seront plus rapides que la voiture puisqu'ils circuleront en site propre depuis Wavre jusqu'à l'entrée du chantier.

Cela s'ajoute aux trajets de la ligne E11 (Louvain-la-Neuve jusqu'à Ixelles et le métro Delta à Auderghem) pour obtenir une fréquence de plus de 4 bus par heure vers le métro 5, et jusqu'à 6 bus le matin (en moyenne, un bus toutes les 10 minutes).

L'augmentation du nombre de bus express de/vers Wavre-métro Herrman-Debroux sera effective au plus tard le 1er mai ; les travaux au carrefour Léonard ayant été avancés au 3 mars.

A côté de ces nouveautés, le TEC propose un éventail de lignes express au départ de Louvain-la-Neuve et Wavre à destination de Bruxelles.

La gare de Wavre est ainsi connectée aux stations de métro Herrmann-Debroux (E13), Delta (E11), Kraainem et Roodebeek (E12) ainsi qu'à de nombreuses lignes de tram. La gare est facilement accessible via plusieurs lignes de bus et des liaisons ferroviaires. Il est également facile de s'y rendre à vélo et de profiter des nombreux emplacements couverts. De plus, il existe également des possibilités de stationnement gratuit à une distance raisonnable des arrêts de bus pour les personnes devant faire une partie de leur trajet en voiture.

Utilisez www.letec.be ou l'application TEC pour planifier votre itinéraire, acheter votre carte MOBIB ou votre titre de transport TEC, recevoir de l'information sur les horaires et les déviations.

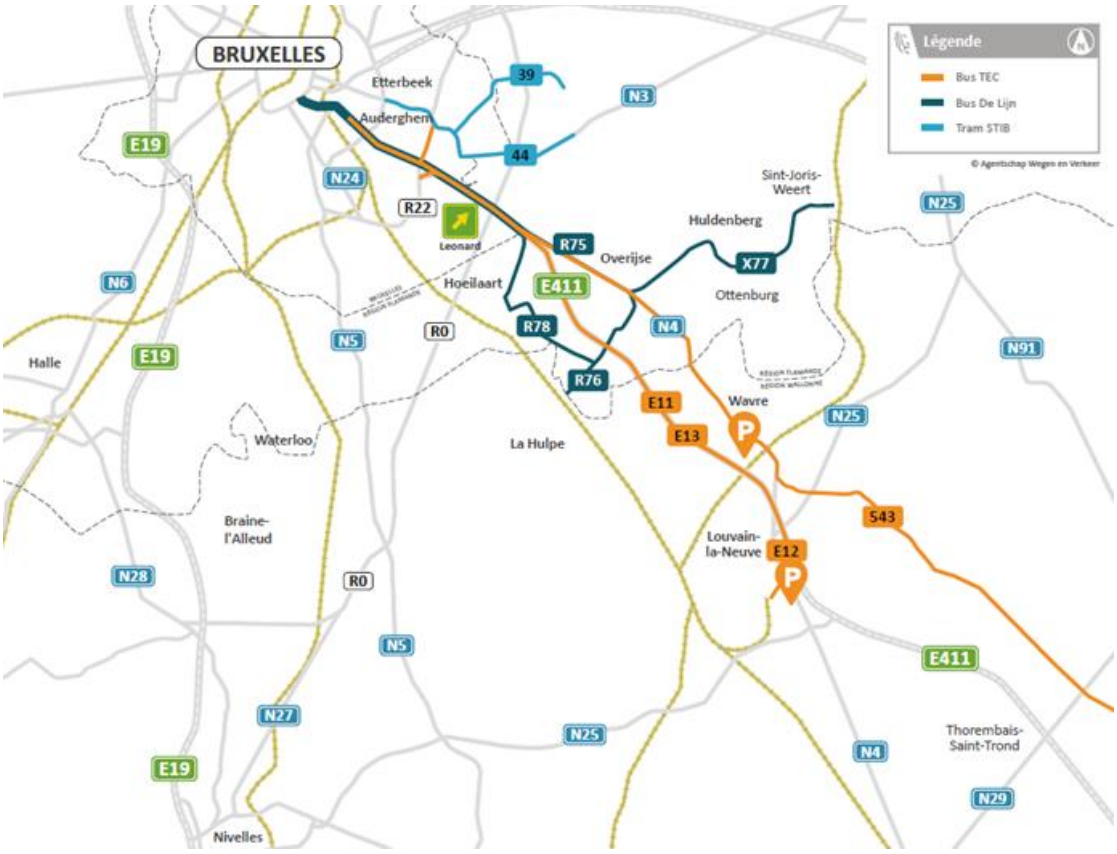

L'itinéraire de l'Express 12 (E12) sera modifié à partir du 3 mars
(passage par le ring et Kraainem). Rendez-vous dès le 3 mars sur www.letec.be, ligne E12 pour consulter la nouvelle carte.

2. LIGNES SNCB

Pour rejoindre Bruxelles, vous pouvez prendre le train. En dehors des heures de pointe, en fonction de la gare, entre 2 et 5 trains par heure, sont disponibles. Aux heures de pointe, la fréquence des trains est encore plus élevée. Pour plus d'informations, consultez le site officiel de la SNCB à l'adresse www.belgiantrain.be.

Nivelles	4 trains / heure
Braine-l'Alleud	4 trains / heure
Waterloo	4 trains / heure
Luttre	2 trains / heure
Louvain-la-Neuve	4 trains / heure
Ottignies	4 trains / heure

Genval	2 trains / heure
Landen	3 trains / heure
Leuven	5 trains / heure
Tienen	3 trains / heure

Remarques : Infrabel effectuera des travaux sur la ligne 161, entraînant une interruption totale de la ligne du 26 avril au 4 mai 2025 inclus. Les trains IC Bruxelles – Luxembourg et Bruxelles – Namur – Liège seront déviés, mais les trains IC en provenance de Dinant ne circuleront pas vers Bruxelles. Les trains S de cette ligne seront remplacés par des bus, dont les horaires seront publiés au plus tard 28 jours à l'avance.

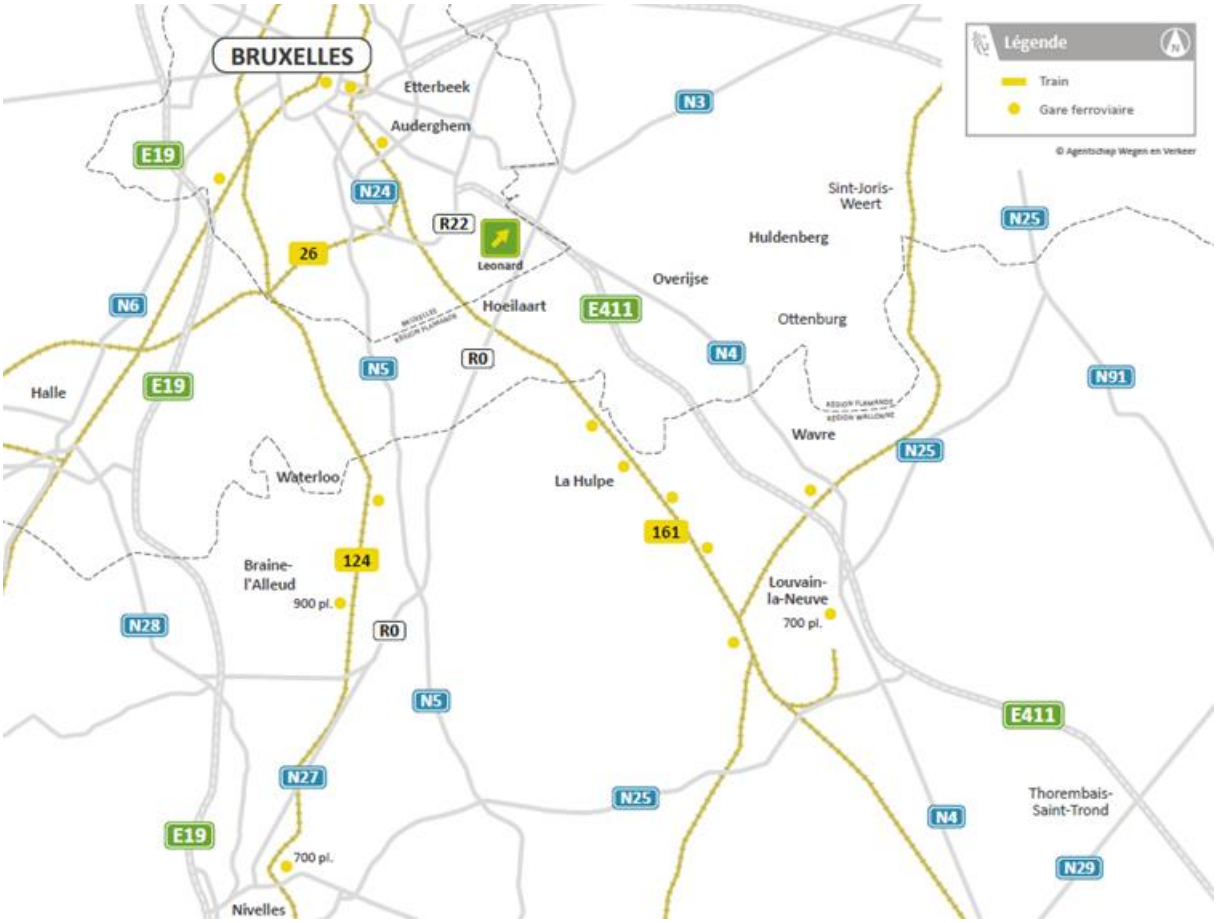

3. ENCOURAGER LE COVOITURAGE

Le covoiturage consiste à partager ses trajets afin de réduire les coûts, la congestion et l'impact environnemental de nos déplacements. Il s'agit de profiter d'une offre de véhicules privés qui est déjà

en circulation sur les routes, d'en augmenter le taux de remplissage et ainsi laisser les voitures inutilisées sur des parkings prévus à cet effet au plus près de chez soi.

Aujourd'hui en Belgique, 4 véhicules sur 5 ne comptent qu'une seule personne à bord en heure de pointe. En augmentant le nombre de covoiturages, il est possible de diminuer fortement les embarras de circulation : en temps normal, 25 % d'autosolistes en moins sur les routes permettrait de faire disparaître les bouchons.

Dans le contexte du chantier du carrefour Léonard, le covoiturage seul ne constitue pas la solution, mais peut contribuer à diminuer fortement les effets négatifs sur la collectivité (perte de temps dans la congestion, accidents, énervement…). Il nécessite certes de s'organiser au préalable, mais représente une solution efficace et fiable.

Pour trouver un équipage de covoiturage partout en Belgique, rendez-vous sur www.carpool.be .

De plus, la Wallonie développe en permanence le **réseau wallon de parkings de covoiturage**. Il compte aujourd'hui près de 3.700 places, sur 112 sites dédiés entièrement ou partiellement au covoiturage.

Pour plus d'informations sur les parkings de covoiturage, consultez la page dédiée sur notre site : https://mobilite.wallonie.be/home/je-suis/un-citoyen/en-voiture/services-et-solutions/covoiturage/parkings-de-covoiturage.html

Dans le contexte du **chantier du carrefour Léonard**, les parkings suivants peuvent être utilisés par les usagers impactés :

Parkings à proximité de l'axe E411/A4 entre Namur et Wavre :

- Parking de covoiturage mutualisé de Décathlon Namur (sortie 15 – 18 places)
- Parking de covoiturage mutualisé du P+R de Bouge (sortie 13 – 50 places)
- Zone de covoiturage d'Eghezée (sortie 12 – 90 places)
- Parking de covoiturage de Thorembais-Saint-Trond (sortie 11 – 90 places)
- Parking de covoiturage de Walhain (sortie 10 – 21 places)
- Parking de covoiturage mutualisé de Décathlon Wavre (sortie 8a puis fléchage – 27 places)
- Parking de covoiturage de Wavre Sainte-Anne (desserte locale – 40 places)

Parkings à proximité de l'axe N25 entre Corroy et Nivelles :

- Parking de covoiturage de Beaurieux (15 places)
- Parking de covoiturage de Genappe-N5 (sortie Waterloo – 20 places)

Parkings à proximité des itinéraires de déviation E42/A15-A54-E19/A7 :

- Parking de covoiturage d'Hingeon (E42/A15 sortie 10 - 33 places)

- Parking de covoiturage mutualisé Portes de Spy (E42/A15 sortie 13 - 20 places)
- Parking de covoiturage de Sambreville (E42/A15 sortie 14 - 88 places)
- Parking de covoiturage d'Heppignies (E42/A15 sortie R3 - 27 places)
- Parking de covoiturage de Luttre (A54 sortie 21 – 47 places)
- Parking de covoiturage de Nivelles-Nord (E19/A7 sortie 18 - 90 places)
- Parking de covoiturage de Haut-Ittre (E19/A7 sortie R0 - 70 places)

Parkings à proximité des itinéraires de déviation E40/A3 :

- Parking de covoiturage d'Hélécine (E40/A3 sortie 26 - 85 places)
- Parking de covoiturage de Hoegaarden (E40/A3 sortie 25 – 169 places)
- Parking de covoiturage de Boutersem (E40/A3 sortie 24 – 87 places)

Carte des itinéraires de déviation, parkings relais et de covoiturage liés au chantier Léonard :

https://geoportail.wallonie.be/files/GeoViewer/walonmaplight/index.html#SHARE=2E93D81F55C06750E0630AB6A49D1299

4. LES PARKINGS P+R RECOMMANDÉS DANS LE CADRE DU CARREFOUR LÉONARD

Les parkings relais, aussi appelés P+R pour « Park and Ride » sont des aires de stationnement situées à proximité d'une gare, de trains ou de bus. Les P+R mis en valeur visent à inciter les automobilistes à accéder à Bruxelles en utilisant les transports en commun mis à leur disposition. **8 P+R sont recommandés dans le cadre du chantier Léonard.**

2 P+R méritent une attention particulière soit par leur proximité avec l'axe E411/A4, soit au vu du nombre de places potentiellement disponibles et/ou de l'offre de transports vers Bruxelles :

- **P+ Bus Express partant de Louvain-la-Neuve et Wavre-centre (E11, E12, E13)** : Bus Express vers Auderghem (métro), Ixelles et Woluwe (métro)
- **P+ Train de Louvain-la-Neuve (700 places de parking)** : grande capacité disponible et accès direct depuis l'autoroute E411/A4. Trains vers le Quartier Européen et le centre de Bruxelles

6 P+R de gares IC :

- P + Train Gembloux (1200 places)
- P + Train Namur (950 places)
- P+ Train Nivelles (700 places)

- P+ Train Braine-l'Alleud (900 places)
- P+ Train Tirlemont (1200 places)
- P+ Train Landen (600 places)

Cette carte interactive sur Trafiroute aidera chaque navetteur à repérer le parking de covoiturage ou le parking-relais P+R “gare” le plus pratique pour lui. En cliquant sur les points colorés, il sera redirigé vers le site reprenant les informations pratiques telles que le nombre de places disponibles, les tarifs et les horaires.

Carte des itinéraires de déviation, parkings relais et de covoiturage liés au chantier Léonard :

https://geoportail.wallonie.be/files/GeoViewer/walonmaplight/index.html#SHARE=2E93D81F55C06750E0630AB6A49D1299

5. ITINÉRAIRES DE DÉVIATION CONSEILLÉS POUR LES DÉPLACEMENTS EN VOITURE

Pour les usagers qui doivent impérativement utiliser leur véhicule afin de se rendre vers la capitale, des itinéraires conseillés de déviation ont été déterminés par le SPW MI, afin d’alléger autant que possible le phénomène de congestion. Ces itinéraires ont été sélectionnés pour privilégier les axes dont la capacité est la plus adaptée pour absorber un trafic supplémentaire en direction de Bruxelles : il s’agit des nationales N5, N25, N29, N80, N91, N93 et du Ring R24. L’objectif est d’éviter d’engorger aléatoirement le réseau secondaire. Pour une mobilité optimale, il est conseillé d’utiliser ces déviations pour rejoindre dès que possible le réseau autoroutier (E40/A3 ou E19/A7), en fonction de son point de départ et des conditions de trafic en temps réel.

Les usagers circulant sur l'E411/A4, depuis le Luxembourg et Namur, donc au sud de l'échangeur de Daussoulx, seront invités à privilégier l'E42/A15 vers Mons, puis l'A54 (échangeur de Thiméon) et l'E19/A7 (via Nivelles) pour atteindre le Ring ouest de Bruxelles.

Les poids-lourds de transit seront invités à rester exclusivement sur un itinéraire autoroutier pour ne pas surcharger le réseau secondaire.

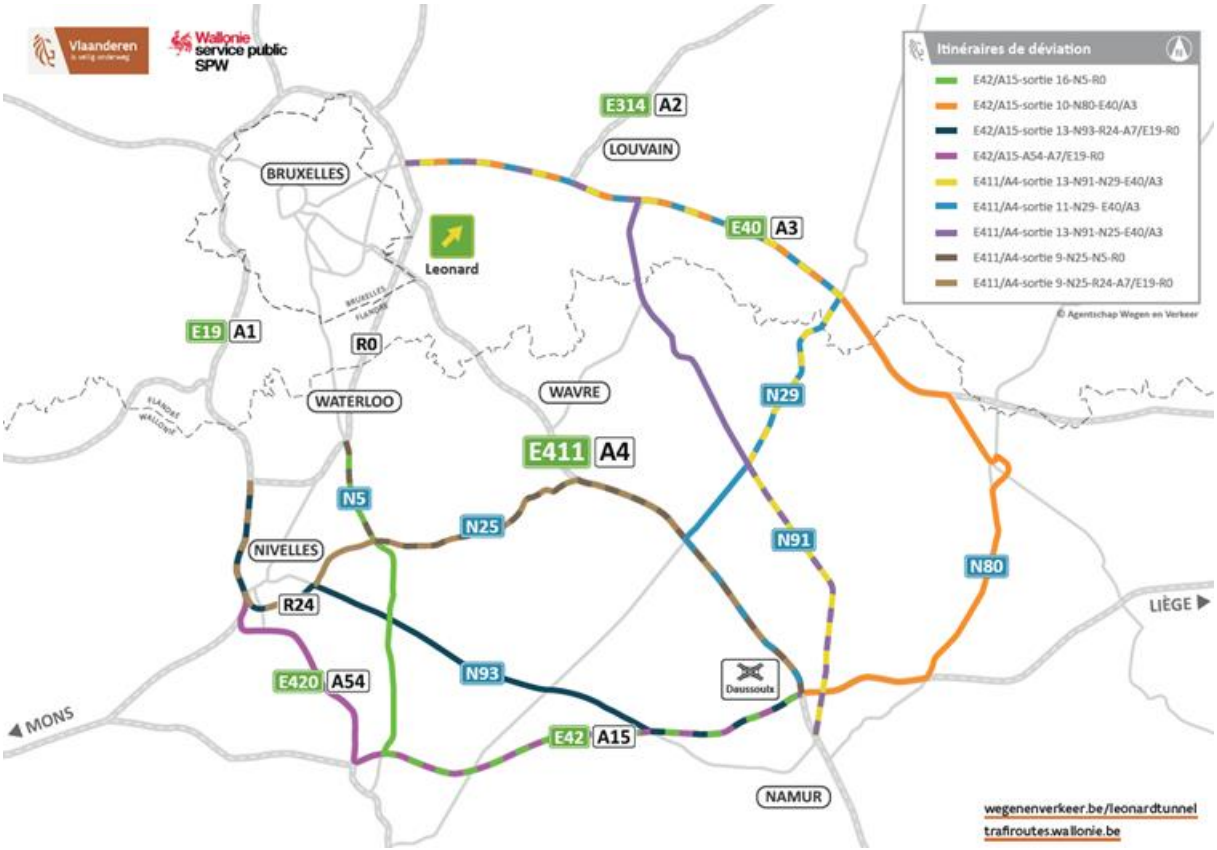

Pour la bonne information des usagers, une carte reprenant les chantiers planifiés est disponible : https://geoportail.wallonie.be/files/GeoViewer/walonmaplight/index.html#SHARE=2EF51571F1A29C8BE0630AB6A49D5BCC.

6. INFORMATION AUX USAGERS

Plusieurs canaux de communication sont mis en place afin d'informer au mieux les usagers.

Trafiroutes

Une page dédiée a été créée sur le site Trafiroutes (http://trafiroutes.wallonie.be/trafiroutes/ficheinfo/58/) pour communiquer sur les alternatives de mobilité disponibles. Les partenaires (SOFICO, TEC) relaieront aussi les différentes informations statiques sur leur site respectif (www.sofico.org et www.letec.be).

Macaron orange

Certaines informations particulièrement importantes seront aussi diffusées via les réseaux sociaux des différentes parties prenantes (SPW MI, SOFICO et TEC). Pour plus de visibilité, un macaron a été créé afin que les usagers puissent reconnaître au premier coup d'œil les informations concernant le carrefour Léonard.

Bâches

Sur le réseau routier, 20 bâches seront installées dont :

- 11 sur l'E411/A4 ;
- 1 sur l'E40/A3 ;
- 2 sur l'E19/A7
- 1 sur la A54 ;
- 1 sur le R0 ;
- 4 sur la N25.

Panneaux à messages variables

Des panneaux à messages variables (PMV) fixes et mobiles seront également utilisés :

- 5 sur l'E411/A4 ;
- 1 sur l'E40/A3 ;
- 2 sur l'E420/A54 ;
- 1 sur l'E19/A7 ;
- 2 sur l'E42/A15.

Ces différents outils inciteront les usagers à opter pour le télétravail et à emprunter les transports en commun au maximum.

Les panneaux à messages variables diffuseront également en temps réel, entre 6h et 10h, des informations sur le trafic et les horaires des transports en commun.

Un relais de toutes ces informations vers les communes est prévu. Une réunion s'est tenue récemment entre le SPW MI, le Gouverneur et ses services ainsi qu'avec les zones de police

concernées. Ils ont échangé sur les mesures de mobilité et les itinéraires de déviation. Cet échange a permis de mettre au point un partage d'informations sur les situations futures que l'on pourrait rencontrer dans les quartiers résidentiels présents sur les itinéraires de délestages.

Contacts médias :

Sarah PIERRE | Porte-parole du SPW Mobilité et Infrastructures | +32 479 865 896 |sarah.pierre@spw.wallonie.be

Stéphanie GOMINS |Porte-parole du Ministre Desquesnes | +32 475 76 88 22 | stephanie.gomins@gov.wallonie.be

Héloïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | heloise.winandy@sofico.org
Stéphane THIERY| Directeur du Marketing et de la Communication. Porte-parole du TEC

+32 479 860 595|stephane.thiery@letec.be